

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Septembre 2021

Compte rendu de la séance du 10 Septembre 2021, du Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 6 Septembre 2021 et réuni à la salle polyvalente en séance sur réservation afin de respecter les restrictions sanitaires liées au COVID-19 sous la présidence de Monsieur **Guido ROMANO**, Maire de Vincelles.

Ouverture de séance à 20h00

Etaient présents : Guido ROMANO, Cyril AUZOU, Philippe BLONDELET, Tiphaine DARDOISE, Laurent FOUINAT, Sandrine GUERVILLE, Jacqueline PICQ, Armelle TAMBOUR, Rose-Marie WRONA.

Absents excusés : Monique LE CORGNE, Gilles BIERRY, Christophe GAUDOIN,

Absents non excusés : Jean-Claude BOSCH

Secrétaire de séance : GUERVILLE Sandrine

1. Lecture et Approbation du conseil municipal du 16 Juillet 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 16 Juillet 2021.

2. Validation de la nouvelle convention pour le service commun ADS

Le service commun ADS intervient dans l'application du droit des sols, dont la mission première est l'accompagnement des communes dans l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme. La Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois considère qu'il est nécessaire de mettre en place une nouvelle convention au vu de l'évolution à venir du périmètre d'intervention.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve les termes de la nouvelle convention du service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et autorise le Maire à signer la convention et à procéder à toutes démarches nécessaires pour sa mise en œuvre.

3. Délibération pour la simplification et l'ajustement de l'attribution de compensation (AC)

Afin de simplifier la lecture de l'attribution de compensation et de limiter les ajustements en cours d'année, la communauté d'agglomération propose de sortir certaines compétences de l'AC. Cela concerne la refacturation des services communs « application du droit des sols » et la « protection des données personnelles ». La facturation de ces services communs se fera par l'émission d'un titre de recettes en année N+1.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve les montants des attributions de compensation ajustés 2021.

4. Délibération pour la révision libre des attributions de compensation sur les installations portuaires.

La CLECT en date du 27 avril 2021 s'est prononcé sur l'évaluation des charges transférées suite au transfert de la compétence gestion des installations portuaires. Ce rapport a été transmis à chaque commune membre de la Communauté de l'Auxerrois. Dans le cadre de la stratégie touristique que la communauté souhaite mettre en place sur son territoire à travers 3 axes, la communauté de l'Auxerrois propose de ne pas appliquer sur les attributions de compensation les charges évaluées telles que définie dans le rapport de la CLECT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide la révision libre consistant à n'appliquer aucun transfert de charges sur l'attribution de compensation.

5. Annulation du repas de Noël et remplacement par des paniers garnis

Compte tenu de la situation sanitaire non encore éclaircie, il est décidé de reconduire la distribution de panier de Noël pour les administrés de 70 ans et plus. La distribution sera effectuée soit à l'occasion d'un marché de Noël au camping « Les Ceriselles » soit en mairie (à confirmer)

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide l'annulation de ce repas et la distribution des paniers de Noël.

6. Nouveau service proposé par la DDFIP

La Direction départemental des finances publiques de l'Yonne propose une conseillère dédiée pour le conseil auprès des collectivités locales. C'est un outil pour aider à la prise de décision des élus locaux en matière de finances. Ce service est gratuit et impartial.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, autorise le M. le Maire à prendre rendez-vous avec cette conseillère.

7. Facturation nettoyage de la benne et remorque

La mairie a constaté à plusieurs reprises que la benne et la remorque proposées en location par la commune ont été rendu remplies de déchets non triés. Cela a pour conséquence une charge de travail supplémentaire pour les agents communaux pour effectuer le tri avant de vider les déchets à la déchèterie.

Ce travail n'est pas compté dans le prix des locations. M. Le Maire propose de louer que pour le transport de gravats et de déchets verts et la mise en place d'une caution de 300 euros afin de couvrir les éventuels frais de tri. Un contrat de location sera établi à cet effet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve les conditions de locations cité ci-dessus.

8. Tarif bibliothèque municipal

Au vu de l'ouverture prochaine de la bibliothèque municipale, le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe les tarifs des cartes d'abonnement comme ci-dessous :

Les cartes d'abonnements sont faites par famille.

- 10 €/ par famille pour les habitants de Vincelles
- 15 € / par famille pour les non-habitants de Vincelles

9. Questions diverses

- Devis Puisards par l'entreprise SUEZ
- Attente d'un devis par l'entreprise SUEZ pour la réparation des poteaux incendie
- Point de situation pour le projet de la place de l'Église
- Continuité de l'adhésion de la commune au sein de la SPL du Pays Coulangeois.
- Deux devis pour une armoire froide négative (congélateur) soit pour la réparation de l'ancien matériel ou le renouvellement du matériel
- Demande d'une administrée pour le changement du panneau de la rue « Rue Marie Noël »
- Alimentation électrique SDEY à la ferme BOULE sur la parcelle appartenant à M. Coeugneit avec le passage des lignes électriques de l'autre côté du chemin
- Devis projet de vidéosurveillance urbaine proposé par JB2S
- Convocation à l'audience pour l'affaire Vincelles c/ROUX
- Prochaine bourse aux livres 22 septembre 2021

La séance est levée à 23h00

La date de la prochaine réunion est fixée au 8 Octobre 2021

Vendredi à 20h

Guido ROMANO	
Cyril AUZOU	Gilles BIERRY
Philippe BLONDELET	Jean-Claude BOSCH
Tiphaine DARDOISE	Sylvie DELPECH
Laurent FOUINAT	Christophe GAUDOIN
Sandrine GUERVILLE	Monique LE CORGNE
Jacqueline PICQ	Armelle TAMBOUR
Émilie TAPIN	Rose-Marie WRONA

